

Le développement durable

• Le début d'un nouveau partenariat •

Une chose curieuse s'est produite avant la conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement (CNUED) de juin 1992 : les gouvernements, les dirigeants de l'industrie et les militants plus habitués à un débat polarisé que constructif, se sont éloignés prudemment de leurs positions retranchées et ont découvert un terrain d'entente dans l'idée du développement durable.

Dans leur tentative de définition et de mise en oeuvre d'une forme de développement durable, les participants à la CNUED ont commencé à examiner une nouvelle façon de travailler ensemble — une collaboration fondée sur l'ouverture d'esprit, l'inclusion de tous les intervenants, une vaste base de connaissances et l'accroissement de la participation du public au processus décisionnel. Il s'agit donc du lancement d'une nouvelle méthode de gestion de la planète.¹

Bien que le sommet de Rio n'ait pas apporté (il ne le pouvait pas) de solutions instantanées aux problèmes économiques et environnementaux de la planète, on s'est quand même rendu compte de la valeur de ce que les intervenants avaient à dire. Ainsi, il n'a pas seulement été décidé de faire du développement durable un objectif mondial à la CNUED, mais on y a aussi vu la naissance du processus d'un partenariat, si important pour la réalisation de cet objectif. D'ailleurs, selon M. Willy Brandt, ce processus tient compte du fait que notre avenir est trop important pour le laisser entre les mains des gouvernements et des experts.²

C'est ce processus, et le concept dont il découle, que nous examinerons ici, car il est peu de notions qui ont

suscité autant d'intérêt, de débats, de malentendus et même de scepticisme que le développement durable.

Qu'est-ce que le développement durable?

En 1987, la Commission mondiale de l'environnement et du développement (CMED) recommandait que le développement se fasse de manière à répondre aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations à venir de satisfaire à leurs propres besoins.³ Selon la Commission, le «développement durable» est un moyen de mettre fin à la menace qui pèse sur l'environnement et sur le développement dans tous les pays. Au cours des années qui ont suivi, le développement durable est d'abord entré dans le vocabulaire de tous les jours, et il est aujourd'hui appuyé par les organismes de l'ONU, les gouvernements nationaux, les sociétés multinationales et les organisations non gouvernementales (ONG).

Malgré sa popularité, cette notion a quand même été contestée. Le développement durable a été qualifié de contradiction, de chose irréalisable et même de nouvelle

justification du statu quo.

Ces trois arguments seraient vrais si l'on définissait le développement seulement en termes de croissance ou d'expansion quantitative infinie de l'économie. Les modèles internationaux de développement ont évolué considérablement au cours des dernières années et, aujourd'hui, la plupart des participants au présent débat admettent que le développement doit être à la fois qualitatif et quantitatif. Le terme développement durable couvre les deux notions.

Le développement durable ne considère la croissance quantitative (que l'on mesure grâce à des indicateurs comme le produit national brut et le revenu par habitant) que comme l'un des éléments de la santé économique d'un pays. Tout aussi importants sont les facteurs qualitatifs tels l'espérance de vie, le taux d'alphabétisme, la répartition de la richesse et l'intégrité de l'environnement.

Une économie fondée sur le développement durable cherche à conserver les ressources naturelles disponibles, ce qui lui permet de se développer en s'adaptant, en améliorant ses connaissances, son

« LE DÉVELOPPEMENT DURABLE rallie virtuellement toutes les préoccupations de l'humanité - qu'il s'agisse de la sécurité, d'un environnement enrichissant, du progrès économique, de la démocratie, de la coopération internationale ou de l'avenir de nos enfants. C'est ainsi que s'est créé un grand partenariat mondial, ce qui n'avait jamais été possible auparavant. »

Tiré d'une déclaration de la Commission mondiale de l'environnement et du développement, Londres, 24 avril 1992

organisation, son efficacité technique et en faisant preuve de sagesse.⁴ Un développement réalisé en fonction de ces normes sera durable et capable de résoudre nos problèmes économiques, écologiques et sociaux les plus urgents.

Après des décennies de soutien du développement en fonction de la croissance, les grandes institutions financières internationales en sont arrivées aujourd'hui à la même conclusion. Dans son Rapport de 1992 sur le développement dans le monde, la Banque mondiale déclarait :

«Le développement consiste à améliorer le bien-être des gens. Rehausser le niveau de vie et améliorer l'éducation, la santé et l'égalité des chances sont tous des éléments essentiels du développement économique. Par ailleurs, le respect des droits politiques et civils sont des objectifs de développement plus vastes. La croissance économique est un moyen essentiel de permettre le développement, mais, en soi, elle est un indicateur bien imparfait du progrès.»⁵

Étant donné qu'il favorise une démarche axée sur le processus plutôt que principalement sur le produit final, le développement durable est l'outil idéal d'intégration des objectifs économiques et environnementaux. Voici la façon la plus utile de définir le développement durable :

«Améliorer la qualité de vie tout en agissant en fonction de la capacité des écosystèmes qui nous font vivre.»⁶

Que faisons-nous de différent?

En tant que processus, le développement durable a plusieurs caractéristiques particulières : il est fondé sur le long terme et tend à favoriser la diversité et le pluralisme; il encourage l'équité et la justice à l'intérieur des pays (sans égard à la classe sociale et au sexe) et

entre les différents pays (le Nord et le Sud); sa démarche est holistique et il fonctionne mieux dans un milieu favorisant la participation et le partenariat.

La confiance est également un élément essentiel. Dans son message, la CNUED soutient que, si la confiance entre les participants n'est pas toujours possible, on peut par contre faire confiance au processus. En se fondant sur des valeurs et des objectifs communs, le partenariat sort les participants des sphères traditionnelles d'intérêts et de responsabilités et les entraîne dans la recherche de solutions.

Ainsi, il est possible d'établir des ponts entre le gouvernement, l'industrie, les ONG chargées de l'environnement et du développement et une multitude d'autres intervenants, en concentrant l'attention de ces derniers non pas sur le point de vue de chacun, mais sur les objectifs communs, permettant ainsi à tous les participants de devenir des «partenaires» appréciés.

Au cours de sa préparation à la CNUED, le Canada a tenté d'établir pareil partenariat et a obtenu des résultats encourageants. Au moment de la conférence, non seulement les ONG chargées de l'environnement et du développement, les regroupements de femmes, d'Autochtones et de jeunes, les syndicats, le milieu des affaires et l'industrie étaient-ils représentés dans la délégation officielle, mais ils ont en outre aidé le Canada à définir sa position.

Ces partenariats ne sont pas disparus après Rio. Au Canada, un groupe national d'intervenants composé de représentants de chaque grand secteur de la société a convenu de répondre aux engagements pris à la Conférence. Les représentants se sont réunis pour mettre au point des projets d'avenir nationaux, sectoriels et communautaires.

D'autre part, les efforts que déploie le Canada pour promouvoir la participation non gouvernementale aux tribunes internationales, surtout dans le cadre de la Commission du dévelop-

pement durable des Nations Unies, suivent la tendance du reste du monde, tendance que le Secrétaire général des Nations Unies, M. Boutros Boutros-Ghali, a récemment qualifiée de façon nouvelle de mener les affaires internationales, en faisant participer les gens et en axant l'action sur eux.⁷

Une influence sur l'avenir

Dans presque tous les domaines, les solutions aux problèmes contemporains de la planète, qu'il s'agisse d'économie, d'échanges commerciaux, de société, de développement ou de politique et de sécurité, passent par un plus grand consensus et un engagement plus marqué à l'échelle internationale. Le partenariat et la collaboration entre États sont d'autant plus importants que les problèmes abordés nous touchent tous. Par exemple, les changements climatiques et la réduction de la biodiversité ne pourront pas être freinés uniquement par une grande puissance ou même par un bloc de pays.

En cette nouvelle ère de diplomatie internationale, la capacité des puissances moyennes comme le Canada de convaincre les autres d'abandonner le jeu des concessions arrachées dans un climat de mauvaise foi et de passer à un partenariat à l'échelle de la planète, pourrait bien être un facteur déterminant de l'avenir du globe.⁸

Le développement durable offre la possibilité de protéger l'environnement et de revitaliser les économies de la planète; de plus, il marquerait le début d'une nouvelle ère d'innovation et de créativité. Ses avantages ne se matérialiseront toutefois que lorsque le concept et le processus seront généralement adoptés. En s'engageant à établir une politique étrangère favorisant le développement durable et renforçant les institutions internationales qui s'occupent de ce dossier, le Canada veut s'assurer de laisser à la prochaine génération un avenir plus prospère, plus sûr et plus sain. 🍁

1. Roche, Douglas, *A Bargain for Humanity: Global Security by 2000*, Edmonton, 1993.

2. Brandt, Willy, *Nord-Sud : un programme de survie*, 1981.

3. Commission mondiale de l'environnement et du développement, *Notre avenir à tous*, éditions du Fleuve, 1988.

4. Union mondiale pour la nature, Programme des Nations Unies pour l'environnement, Fonds mondial pour la nature, *Sauver la planète : stratégie pour l'Avenir de la Vie*, 1991.

5. Banque mondiale, *Rapport de 1992 sur le développement dans le monde : le développement et l'environnement*, Washington, 1992.

6. UMN/PNUÉ/FMN, op. cit.

7. Tiré d'un message du Secrétaire général des Nations Unies; Boutros Boutros-Ghali, dans le numéro de décembre 1992 de la revue *Life*.

8. Roche, op. cit.